



## Commune de ST BARTHELEMY

MAI 2010 n° 166

### Sommaire

- \* le mot du Maire
- \* permanence CAF
- \* nouveau conciliateur
- \* arrêté municipal
- \* info communale
- \* compte rendu de manifestations
- \* remerciement
- \* manifestations



Photos Philippe ANDERT



# La gabusienne

**Mensuel d'information communale**, les articles à paraître doivent être déposés en Mairie ou envoyés par mail [mairie.saintbarth@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintbarth@wanadoo.fr) **avant le 20 de chaque mois**

Rédaction—Administration et impression - Mairie de St Barthelemy—CCTB

### Horaire d'ouverture du secrétariat de Mairie

**Lundi** 8 h 30 - 12 h  
13 h 30 - 17 h

**Mercredi** 8 h 30 - 12 h  
13 h 30 - 17 h

**Vendredi** 8 h 00 - 12 h

### HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

**Lundi** 9 h - 11 h 45  
14 h - 17 h 45

**Mardi** FERMEE

**Mercredi** 9 h - 11 h 45

**Judi** 14 h 17 h 45

**Vendredi** 9 h 11 h 45

**Samedi** 9 h - 11 h 45  
14 h - 17 h 45



### Le mot du Maire

Un beau matin un membre d'une municipalité aperçoit un véhicule couché sur le côté. En tant qu'officier de police judiciaire il en informe la Gendarmerie où le personnel de permanence n'ayant pas encore pris son service (il était 7h45) demande de rappeler après 8h.

Le propriétaire du véhicule, passant à pied dans le secteur vers 8h40 et apercevant son bien en mauvaise posture demande à son entourage de le conduire à la Gendarmerie pour signaler le vol et les dégradations.

Là, les gendarmes l'informent qu'ils vont se rendre sur les lieux tout en refusant au malheureux chauffeur de le raccompagner.

L'infortuné en est quitte pour demander à son entourage de revenir le chercher à la Gendarmerie !

Le royaume de KAFKA a de beaux jours devant lui....

Maurice PELISSIER

BONNE FETE  
des mères et  
des pères

### PERMANENCE CAF

Les bureaux de la CAF sont transférés avenue Charles de Gaulle, dans les locaux de l'ancienne garderie Bou'tchou.  
**Permanence le lundi 13h45 à 16h Tél. 04 74 79 24 35**



Syndicat des eaux  
de Beaurepaire /  
St Barthelemy

- lundi et mardi de 10 h à 12 h  
- jeudi de 14 h à 17 h

04 74 48 34 04



Nantaise des Eaux  
Services  
Service clientèle

09 69 32 04 04

En cas de coupure  
ou d'imprévu  
Message flash

### NOUVEAU CONCILIATEUR DE JUSTICE

La cour d'Appel de Grenoble vient de nommer en qualité de Conciliateur de Justice du Canton de Beaurepaire M Dominique MATHIAN qui assurera cette fonction à la suite de M GUILLON.

Le Conciliateur est un auxiliaire de Justice bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, dont la mission est d'amener deux parties en conflit à rechercher un accord amiable.

Son action concerne essentiellement les conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises ou les artisans, tels que troubles de voisinages, impayés, malfaçons, litiges ...

Il n'intervient pas dans les affaires relevant du droit de la famille telles que divorces ou pensions alimentaires.

A compter du lundi 17 mai permanence

**chaque lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h** Résidence le Faubourg 19 rue français BEAUREPAIRE (en face de la Mairie) Renseignements et prise de rendez-vous au 04 74 79 22 60

## COMMISSION COMMUNALE DES COURS D'EAU

Le territoire de Saint-Barthélemy est parcouru par un ensemble de rivières et de canaux (biefs), résultat de l'œuvre de la Nature et des Hommes. Ce réseau d'eaux vives, avec sa flore et sa faune, fait le charme de la vallée. Il est un élément essentiel de notre patrimoine et doit, de ce fait, être l'objet de notre attention et de tous nos soins.

Rien n'est jamais définitivement fixé :

- l'environnement physique change et, en particulier, les débits et le profil des crues sont modifiés par les drainages et aménagements en amont, la quantité des sédiments apportés augmente, les techniques d'irrigation évoluent,
- l'environnement humain aussi se transforme progressivement au fil du temps, les générations se succèdent et des savoirs, des pratiques, qui assuraient la pérennité de l'ensemble, risquent de se perdre.

Pour préserver ce patrimoine on doit assurer l'entretien des cours d'eau et des rives ainsi que des équipements (ponts, retenues, vannes, déversoirs...) de façon cohérente.

Il faut aussi en tout temps faire fonctionner ce système en régulant la distribution de l'eau dans les différentes voies. En particulier lors de fortes crues il faut agir rapidement, et surtout avec à-propos et coordination, pour le bien du réseau et la sécurité de tous.

**Aussi il apparaît souhaitable au Conseil Municipal de mettre en place, sous la présidence du Maire, une Commission Communale des Cours d'Eau** constituée de représentants des parties directement concernées.

A cette fin, avec la participation du Conseil nous invitons :

- les Riverains,
  - les membres de la Société de Pêche,
  - les membres de l'Association Oron et Patrimoine,
- ainsi que toutes les personnes intéressées à une

**REUNION GENERALE à la MAIRIE**

**le Vendredi 18 JUIN 2010 à 20 heures.**

Maurice PELISSIER, Maire  
Bruno DANNONAY, Adjoint Délégué à l'Environnement et à la Sécurité



Fait à ST BARTHELEMY, le 6 mai 2010  
Le maire, Maurice PELISSIER

**Article 2 :**  
Par mesure de sécurité cette distance ne saurait être inférieure à 1 m50.

**Article 1er :**  
Sauf accord écrit entre les parties, les installations de type barbecue doivent respecter une distance suffisante par rapport aux limites séparatives pour ne pas gêner les voisins, noircir leurs façades et respecter leur droit d'échelle.

### Arrête

Le maire  
Vu les articles 662 et 674 du code Civil.  
**Considérant** qu'il convient de régler les installations de cuisson en plein air pour réduire les risques d'incendie et les conflits de voisinage.



## COMPTE RENDU DE MANIFESTATIONS



### BILAN DE LA TOURNÉE DU 1ER MAI

Nous vous remercions d'avoir été aussi généreux lors de notre tournée du 1er Mai et d'avoir répondu présent, malgré l'absence de soleil, à notre invitation à déguster les crêpes.

Nous avons récolté : 69kg de farine, 23kg de sucre, 321 œufs, 20 pots de confiture, 6 pots de nutella et 5L d'huile. Nous avons fait don au Secours Populaire de Beaurepaire et au CCAS de St Barthélémy des ingrédients non utilisés lors de la confection des crêpes.

*Les Conscrits de St Barthélémy*

### DEFENDONS L' ENVIRONNEMENT

Le matin du samedi 24 avril, à l'initiative du Conseil Municipal, des bénévoles motivés ont collecté en bordure des chemins, le long des fossés et talus, sur les rives et au fil des cours d'eau, des déchets allant de l'emballage plastique à la bicyclette et à l'aspirateur, en passant par le pneu et le lava-bo...



En dépit des moyens mis à la disposition de tous, des objets usagés, de toute sorte, sont malencontreusement jetés dans notre environnement par des personnes peu respectueuses d'elles-mêmes et des autres.

La Nature est un grand corps dont nous faisons partie ; la maltraiter revient à nous faire directement du mal à nous-mêmes.



L'opération, menée rondement, a été particulièrement fructueuse. Vous pouvez en juger par l'observation de l'une des photos (tout n'est pas là, un certain volume ayant déjà été porté à la déchetterie).

**Aussi nous remercions vivement tous ceux qui ont pris part à ce travail collectif : employés communaux, membres des différentes associations, particuliers, élus, qui ont parcouru le territoire, ramassé, trié et pour certains transporté en prêtant fourgons ou remorques.**

Tout cela, évidemment, est un fort encouragement pour recommencer l'an prochain.

Mais, rêvons un peu..... et si cela devenait inutile dans le futur faute d'éléments, suite au bon comportement de tous les citoyens !

*Bruno DANNONAY*

Les membres du C.C.A.S. remercient sincèrement les conscrits de Saint Barthélemy pour le don généreux de divers produits alimentaires non utilisés lors de leur dernière manifestation. Cette aide nous a été très utile et nous a permis de rendre plus agréable le quotidien de personnes en grande difficulté.

Bravo pour ce geste qui démontre bien que nos jeunes savent encore s'impliquer et penser à la détresse de certains qui n'aspirent qu'à se relever et oeuvrent avec acharnement afin de sortir de la situation critique dans laquelle ils se trouvent.

Un grand merci également à la personne ayant fait un don au C.C.A.S. et qui souhaite garder l'anonymat.

Votre soutien nous est précieux.

*Gislène PUPAT, Vice Présidente du CCAS*

## REMERCIEMENT



Merci à Mme CHOMET, Mr et Mme JAILLOT, Mme REYMOND, Mme MESSINA qui toutes ces années ont su soutenir ce service aux familles et aux personnes âgées.

Il permet d'accompagner ces personnes aidées dans leur quotidien et le maintien à domicile, souhait toujours exprimé par ces personnes.

Merci de votre générosité.

*Danièle FRANDON*

# MANIFESTATIONS



**SAMEDI 5 JUIN 2010**

de 8h30 à 12h30

Les bénévoles et les salariés de l'ADMR vous proposeront leurs brioches. Réservez leur un bon accueil.

*Danièle FRANDON*



**A.C.C.A**

**ST HUBERT  
ST BARTHELEMY**

**BALL TRAP**  
au stade

**SAMEDI 17 et  
DIMANCHE 18 JUILLET 2010**

repas sous chapiteau  
Tir nocturne

Planches spéciales / Coupes des Présidents  
et nombreux lots



## EVENEMENT!

Le magasin JOUPI fête son 1er anniversaire le **SAMEDI 3 JUILLET 2010 !!!**

GRANDE FETE offerte aux enfants avec

- lâcher de ballon,
- tir à la carabine,
- pêche à la ligne et un goûter !!!



VENEZ NOMBREUX FAIRE LA FETE AVEC NOUS!!!



**RESTAURANT LE CHANDELIER**  
35 route de Grenoble 38260 PAJAY

**DIMANCHE 20 JUIN 2010**  
**Spécial FETES DES PERES**

Renseignements ET réservations 04 74 84 66 67



**DIMANCHE 20 JUIN 2010**  
**AU STADE**

Organisée par  
l'ACCA de ST BARTHELEMY



8h30: 32 tête à tête  
12h30: repas rapide sous chapiteau  
14h30: 64 doublettes + complémentaire

★ **CONCOURS PRIMES** ★

**OUVERT A TOUS**

Le meilleur accueil vous sera réservé



**SAMEDI 12 JUIN 2010**

À la tannerie **TRADITIONNELLE JOURNEE**  
de la pêche Organisée par  
la truite de ST BARTHELEMY

Au programme:

Toute la matinée les enfants seront conviés à venir « pêcher leur truite » avec du matériel fourni par la Société.

L'après midi dès 14h30 débutera pour les plus grands un concours ; de nombreux lots récompenseront les plus méritants et aussi malchanceux.

Le matin à 8h les pêcheurs « chevronnés » pourront participer au concours « de la plus grosse truite » la Société leur réserve de belles prises.

BUVETTE / CASSE-CROUTE / REPAS DE MIDI ASSURE

*Le 12 juin petits et grands réservez votre journée et tous à vos gaules !*

*Le Président M. GARNIER*

**SICTOM RENDEZ-VOUS au centre de tri à PENOL pour fêter les 10 ANS du TRI**  
(entre Sardieu et Marcilloles à partir de 9h pour une journée de visites et de jeux)

## PROGRAMME

Accueil, visites, infos et animations : 9h - 12h et 14h - 18h

- jeu de la roue du tri
- jeu boîte à matières
- atelier « tableau à toucher » 14h à 18h
- atelier compostage par BLE
- atelier meuble en carton
- jeu de l'eau
- expo sur les déchets
- atelier créations
- animation « plastikos », clown rigolo
- collecte vieux vélos par l'association Repérages (ramenez les vôtres)
- collecte D3E avec Ecologic, récup des vieux appareils électroménagers, HI FI (ramenez les vôtres)

Plusieurs lots en recyclé  
à gagner  
+ 1 composteur

